

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 04738

Numéro SIREN : 945 651 891

Nom ou dénomination : HOLCIM INVESTMENTS (FRANCE)

Ce dépôt a été enregistré le 14/10/2021 sous le numéro de dépôt 55483

HOLCIM INVESTMENTS FRANCE

Société par actions simplifiée

2 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE, CLAMART 92140, FR

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

HOLCIM INVESTMENTS FRANCE

Société par actions simplifiée

2 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE, CLAMART 92140, FR

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'associé unique de la société HOLCIM INVESTMENTS FRANCE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HOLCIM INVESTMENTS FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 29 avril 2021

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Didier OBRECHT

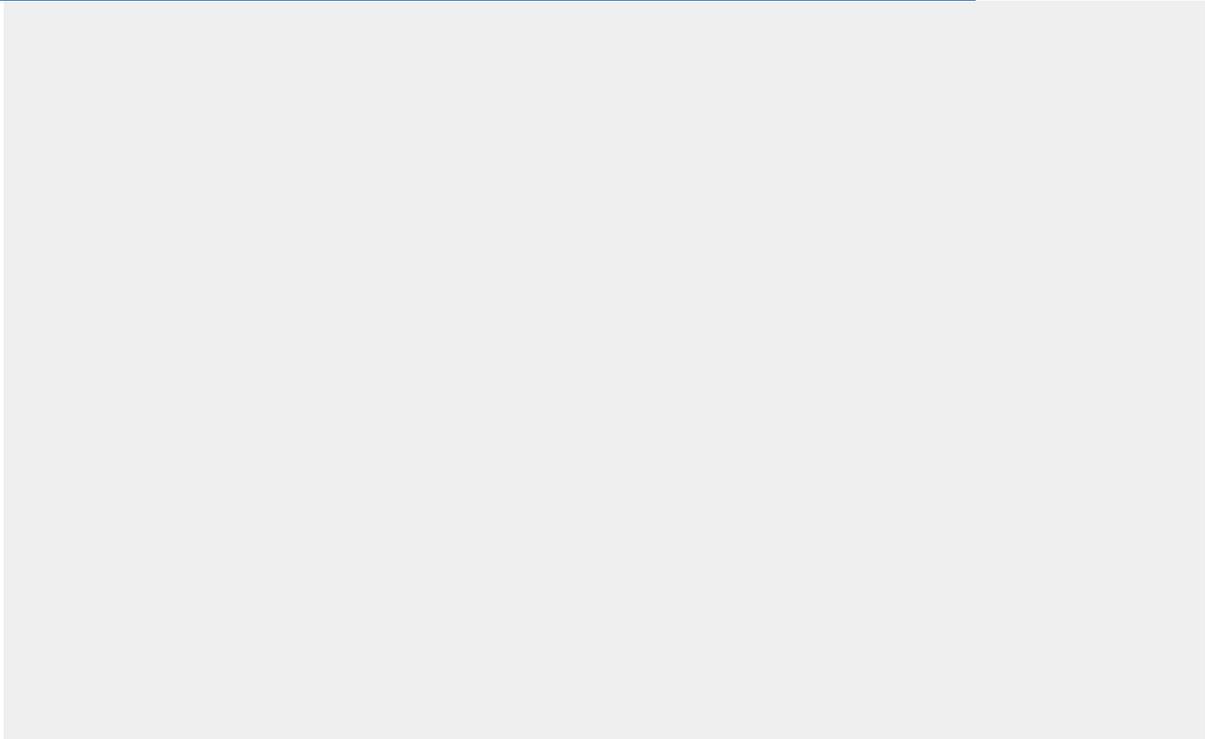


HOLCIM INVESTMENTS FRANCE

2 Avenue du Général de Gaulle

92140 CLAMART

Comptes au 31/12/2020



- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6

Dossier de Gestion

Compte de résultat comparatif	8
Capacité d'autofinancement	9

Annexes

HFRA Regles et methodes	11
Immobilisations	16
Provisions et dépréciations	17
Créances et dettes	18
Composition du capital social	19
Variation des capitaux propres	20
HFRA participations	21

Comptes annuels

Bilan Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	1 832 064 867	294 817 537	1 537 247 330	1 681 748 796
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				75 238 718
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 832 064 867	294 817 537	1 537 247 330	1 756 987 513
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	15 000		15 000	
Autres créances				386 925
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	568 425		568 425	661 436
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	583 425		583 425	1 048 361
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 832 648 292	294 817 537	1 537 830 755	1 758 035 874

Bilan Passif

Rubriques		31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel (dont versé : 135 551 577)		135 551 577	135 551 577
Primes d'émission, de fusion, d'apport		12 855 118	12 855 118
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)			
Réserve légale		1 555 157	1 555 157
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		3 261 617	3 261 617
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		19 023 740	19 023 740
Report à nouveau		650 491 782	409 365 884
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-109 300 601	241 125 899
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	CAPITAUX PROPRES	713 438 390	822 738 991
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
	AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
	PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		105 234 383	105 234 383
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		718 614 935	829 935 111
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			84 563
Dettes fiscales et sociales			
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		543 047	42 825
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance			
	DETTES	824 392 365	935 296 883
Ecarts de conversion passif			
	TOTAL GENERAL	1 537 830 755	1 758 035 874

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			28 023	142 778
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales			71 977	70 940
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			122 822	28 135
CHARGES D'EXPLOITATION			222 823	241 853
RESULTAT D'EXPLOITATION			-222 823	-241 853
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			39 115 997	1 956 853
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			3 133 896	3 591 259
Autres intérêts et produits assimilés				7 822 684
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				291 026 000
Différences positives de change				1 229 181
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			42 249 893	305 625 977
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			142 631 000	55 486 000
Intérêts et charges assimilées			10 096 536	9 106 180
Différences négatives de change			11 296	1 213 523
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			152 738 832	65 805 703
RESULTAT FINANCIER			-110 488 939	239 820 274
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-110 711 762	239 578 421

Compte de résultat (suite)

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-1 411 161	-1 547 478
TOTAL DES PRODUITS	42 249 893	305 625 977
TOTAL DES CHARGES	151 550 494	64 500 079
BENEFICE OU PERTE	-109 300 601	241 125 899

Annexes

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice 2020, la Société a cédé les deux prêts de Holcim Liban de 52 millions USD et de 5 millions USD à LafargeHolcim Ltd. Le prêt de la Réunion de 27,5 millions d'euros a été remboursé intégralement en 2020. Le financement de LafargeHolcim International Finance de 60 millions USD a également été attribué à LafargeHolcim Ltd et 64,4 millions EUR ont été remboursés sur le prêt de LafargeHolcim Continental Finance financé par l'encaissement du dividende et le remboursement de la Réunion. La société Holmex a déposé une demande de liquidation courant 2020 et a versé à la société un acompte de liquidation de 1,9 million d'euros

La société a déprécié les titres des filiales Holcibel, Holcim Belgique, Holmex et Ciments de Bourbon pour les montants respectifs de 122,1 millions d'euros, 15,7 millions d'euros, 2,6 millions d'euros et 2,2 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2020, Holcim Investments (France) a reçu un dividende d'un montant 39,1 millions d'euros de sa filiale Holcim Belgique.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Holcim Investments (France) présente ses comptes sociaux selon les principes et méthodes comptables définis par le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général modifié.

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées sont identiques à celles utilisées dans les comptes annuels au 31 décembre 2017, à l'exception du règlement n° 2018-01 du 20 avril 2018 concernant les changements de méthodes, changements d'estimation et corrections d'erreurs qui est applicable aux exercices ouverts à la date de publication du règlement, soit à la clôture du 31 décembre 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan comptable général dans le respect du principe de prudence et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité d'exploitation
- Indépendance des exercices
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

Provisions pour risques et charges:

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers, sans contrepartie pour la société. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes. La première application du règlement CRC n°2000-06 sur les passifs n'a pas eu d'incidence sur les capitaux propres d'ouverture, sur le résultat de l'exercice, et sur la comparabilité des comptes d'un exercice à l'autre.

Changement de méthode d'évaluation:

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changements de méthode de présentation:

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Immobilisations financières:

Les titres de participation sont valorisés à leur valeur d'acquisition.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'acquisition est comparée à la valeur d'usage, déterminée sur la base du dernier bilan établi par la filiale. Si la valeur d'usage est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constatée à due concurrence. A l'inverse, si elle est supérieure, aucune plus-value n'est constatée.

Réévaluations du bilan:

Certaines immobilisations non amortissables (terrains et titres de participation) ont été réévaluées entraînant la constitution d'une réserve de réévaluation initiale de 3,617 KEUR. Cette réserve constituée en 1978 a été incorporée au capital en 1980 pour la part relative aux titres de participation pour un montant de 1'502 KEUR.

Créances et dettes:

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Emprunts et dettes financières:

Les Titres subordonnés à durée indéterminée émis en 1992 sont comptabilisés en emprunts et dettes auprès des établissements de crédit pour un montant de 105,3 millions d'euros.

Opérations en devises:

Les dettes et créances libellées dans une monnaie d'un Etat qui n'appartient pas à la zone Euro sont converties au taux en vigueur au 31 décembre, l'écart de conversion en résultant étant inscrit au bilan sous une rubrique spécifique. Une provision pour "perte de change" est constituée à hauteur des moins values latentes.

CONSOLIDATION

Holcim Investments (France) est consolidée par intégration globale dans les comptes du groupe LafargeHolcim en Suisse. Conformément à l'article L 233-17 du code de commerce et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société est exemptée, entant que mère de sous groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe.

En effet:

-ni un, ni plusieurs actionnaires représentant au moins 1/10ème du capital se sont opposés à cette exemption.

-les comptes individuels de la société, ainsi que ceux des sociétés qu'elle contrôle et sur lesquels elle exerce une influence notable sont intégrés globalement dans les comptes consolidés de l'ensemble plus grand, la société LafargeHolcim Ltd en Suisse, qui sont établis en conformité avec la 7^{ème} directive européenne.

INTEGRATION FISCALE

La société Holcim Investments (France) est la mère du groupe fiscal constitué des sociétés suivantes:

Holcim Investments (France)

Holcim Haute Rhin

LafargeHolcim Océan Indien (ex Holcim Outre Mer)

Holcim Béton Granulat Haut Rhin

En application de la convention d'intégration fiscale signée le 20 juin 2005 entre Holcim Investments (France) et les filiales intégrées, les filiales intégrées versent à Holcim Investments (France), à titre de contribution de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leurs résultats de l'exercice si elles étaient imposables distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont elles auraient bénéficié en l'absence d'intégration.

A la clôture d'un exercice déficitaire, les filiales ne sont titulaires à raison de cette situation d'aucune créance sur la société Holcim Investments (France) pas même dans le cas où cette dernière se constitue une créance sur le trésor en optant pour le report en arrière du déficit d'ensemble.

Pour les contributions sociales, le principe reste identique, à savoir que les filiales versent à Holcim Investments (France) une somme égale aux contributions qui auraient été à leur charge sur l'impôt sur les sociétés qui se serait dégagé de leur résultat de l'exercice si elles avaient été assujetties distinctement à cette contribution. Ce versement s'effectue au titre de leur participation au paiement des contributions visées à l'article 235 ter ZC et assises sur l'impôt sur les sociétés.

Les modalités de calcul et de versement des contributions et/ou restitutions au sein du groupe se réfèrent à l'article 2 de la convention d'intégration. En ce qui concerne l'impôt sur les sociétés, chaque filiale verse à la société Holcim Investments (France) sa contribution définie suivant l'article 1 et l'échéancier auquel est soumise la société Holcim Investments (France) pour le paiement au Trésor Public de l'impôt sur les sociétés du groupe et de ses acomptes ainsi que toute contribution liée. Ces versements sont calculés selon les règles de droit commun telles qu'elles s'appliqueraient en l'absence d'intégration fiscale.

Le groupe intégré Holcim Investments France, au titre de 2020 dégage un résultat d'ensemble bénéficiaire de 4 898 990 Euros, et un bénéfice groupe de 1 949 495 Euros après imputation d'une fraction des déficits antérieurs. Le montant de l'impôt sur les sociétés et des contributions additionnelles à verser à l'administration fiscale, après imputation des réductions et crédits d'impôt, est de 479 724 Euros.

En l'absence d'intégration fiscale, les filiales composant le groupe auraient payé un impôt de 2 134 593 Euros. Ce montant diminué des crédits d'impôt qui s'élèvent à 66 135 Euros, soit 2 068 458 EUR correspond au montant de l'impôt versé par les filiales intégrées à Holcim Investments (France) et comptabilisé en produit d'impôt par cette dernière.

En conséquence, Holcim Investments France a un produit fiscal net de 1 588 735 Euros soit 2 068 458 Euros d'impôt reçu des filiales intégrées moins 479 724 Euros correspondant à la charge nette fiscale du groupe intégré.

La société Holcim Investments France a par ailleurs enregistré un ajustement au titre de la charge d'impôt 2019 d'un montant de 177 573€

Soit un profit d'impôt net de 1 411 161€

Ces montants sont présentés dans la rubrique "Impôts sur les bénéfices".

NOTES SUR LE BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Composition du capital social:

Au 31 décembre 2020, le capital social de la société s'élevait à EUR 135'551'577 divisé en 19'364'511 parts sociales chacune ayant une valeur nominale de EUR 7.

Immobilisations, créances et dettes financières groupe:

Au 31/12/2020, parmi nos participations, 1'537'247'315,31 EUR concernent les entreprises liées et 14,80 EUR les entreprises avec lien de participation.

L'intégralité des dettes financières groupe, soit 718'614'934,62 EUR à été contractée avec les entreprises liées.

Charges et produits financiers:

3'111'146,72 EUR de produits financiers ont été réalisés vis à vis d'entreprises liées et aucune transaction vis à vis d'entreprises avec des liens de participation.

Pendant l'année 2020, Holcim Investments (France) a reçu un dividende d'un montant de 39'115'996,70 euros de Holcim Belgique

10'091'122.06 EUR de charges financières ont été réalisées vis à vis d'entreprises liées et aucune transaction vis à vis d'entreprises avec des liens de participation.

Au cours de l'exercice 2020, La société a déprécié les titres des filiales Holcibel, Holcim Belgique, Holmex et Ciments de Bourbon pour les montants respectifs de 122,1 millions d'euros, 15,7 millions d'euros, 2,6 millions d'euros et 2,2 millions d'euros.

Immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains			
		Dont composants	
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	1 833 935 333		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	75 238 718		7 160 310
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 909 174 050		7 160 310
TOTAL GENERAL	1 909 174 050		7 160 310

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		1 870 466	1 832 064 867	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		82 399 027		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		84 269 493	1 832 064 867	
TOTAL GENERAL		84 269 493	1 832 064 867	

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	152 186 537	142 631 000		294 817 537
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	152 186 537	142 631 000		294 817 537
TOTAL GENERAL	152 186 537	142 631 000		294 817 537
Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières		142 631 000		
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	15 000	15 000	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée			
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	15 000	15 000	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	7 160 310		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	82 399 027		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	105 234 383			105 234 383
Emprunts et dettes financières divers	718 614 935	819 807	717 795 128	
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	497 222	497 222		
Autres dettes	45 825	45 825		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	824 392 365	1 362 854	717 795 128	105 234 383
Emprunts souscrits en cours d'exercice	14 485 263			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	125 805 440			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	19 364 511			7
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		822 738 991	
Distributions sur résultats antérieurs			
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		822 738 991	
Variations en cours d'exercice		En moins	En plus
Variations du capital			
Variations des primes liées au capital			
Variations des réserves			
Variations des subventions d'investissement			
Variations des provisions réglementées			
Autres variations			
Résultat de l'exercice			-109 300 601
	SOLDE	109 300 601	
Situation à la clôture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant répartition			713 438 390

Filiales et participations

Nom	Pays	Devise	Capital	Réserves report nouveau et à % de détention	valeur comptable des titres détenues		Prêts et avances consentis non remboursés	et Cautions et avals donnés par la société	Chiffres d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultats (benefice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	
					Brute (EUR)	Nette (EUR)						
Ciments de Bourbon	France	EUR	1 400 000	11 418 394	6,76%	5 090 361	2 865 361	0	0	21 478 041	1 355 755	0
Holcim Haut Rhin	France	EUR	58 270 517	6 181 853	100,00%	59 031 042	59 031 042	0	0	39 718 675	3 101 597	0
Holcim Belgique	Belgique	EUR	110 000 000	43 563 876	0,00%	545 438 349	529 750 349	0	0	265 392 780	26 148 947	39 115 997
Holcibel SA	Belgique	EUR	691 000 000	209 229 929	100,00%	1 179 998 288	945 423 288	0	0	5 168 686	-50 660 016	0
Holmex (Luxembourg) S.à r.l.	Luxembourg	MXN	245 544 324	-233 254 549	14,49%	42 506 813	177 276	0	0	0	12 485 449	0

1 832 064 852 1 537 247 315

Holcim Investments (France)
SAS au capital de €135.551.571
Siège social : 2, avenue du Général de Gaulle – 92140 Clamart
945 651 891 R.C.S. Nanterre

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 29 AVRIL 2021**

En raison de la crise de Covid-19 l'Assemblée est tenue à nouveau par visioconférence plutôt que physiquement. La séance est ouverte sous la présidence de Gea van Estrik à 18h15, qui constate que l'Associé unique Holderfin B.V. est valablement représenté par Robin van Voorst et Gea van Estrik. Il est en outre noté que les personnes suivantes assistent également à la réunion :

MM. L. Jaques

Représentant du Président

Le président désigne Robin van Voorst pour remplir les fonctions de secrétaire.

Holderfin B.V., l'associé unique, a été consulté oralement sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion et Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et Quitus au Président et aux Administrateurs ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Le mandat du Commissaire aux Comptes ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses.

Le président indique que la Société Deloitte & Associé, Commissaire aux Comptes a été régulièrement informée de la présente consultation.

Il est noté que l'ensemble des documents et renseignements requis par la Loi et les règlements ont été communiqués au Commissaire aux Comptes, ainsi qu'à l'associé.

Rapport de gestion et Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice:

Robin van Voorst présente le rapport de gestion à l'Associé et en souligne les éléments les plus importants, notamment la performance et les principales activités des différentes filiales. Il présente également les comptes annuels et en commente de quelle manière les activités de la société ont impacté ceux-ci.

Le Rapport du Commissaire aux Comptes a été annexé aux comptes annuels.

Approbation des comptes de l'exercice et Quitus au Président et aux Administrateurs:

Le président propose une approbation des comptes et d'accorder le Quitus au Président et aux Administrateurs.

PREMIERE DECISION

L'associé, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes, le Bilan et l'annexe clos le 31 décembre 2020 tels

A
W

qu'ils ont été présentés. Qultus est donné au Président et au Représentant du Président pour leur gestion et aux Administrateurs.

Affectation du résultat de l'exercice:

Le président présente les dividendes distribués durant les trois dernières années et propose d'allouer la perte de l'exercice 2020 au Autres Réserves.

DEUXIEME DECISION

L'associé, après avoir constaté que le résultat de l'exercice s'élève à une perte net comptable d'EUR 109.300.601, décide de l'affecter aux Autres Réserves.

L'associé prend acte des dividendes distribués pendant les trois exercices précédents :

Exercice	Année de paiement	Dividende par action	Avoir fiscal	TOTAL	Nombre d'actions	Dividende distribué (KEUR)
2017	2018	0	0	0	19.364.511	0
2018	2018	61,97	0	61,97	19.364.511	1.200.000
2019	2020	0	0	0	19.364.511	0

Le mandat du Commissaire aux Comptes

Le Président propose de nommer Mazars pour une durée de 6 exercices

TROISIEME DECISION

L'Associé, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration et constaté que le mandat de Deloitte est venu à échéance, décide de nommer la société Mazars S.A., 61 rue Henri Regnault, 92075 Paris, représenté par M. Daniel Escudeiro, en qualité de commissaire aux comptes de la société, pour une durée de six exercices sociaux, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités :

Le président propose de conférer tous pouvoirs à Madame G. van Estrik pour l'accomplissement des formalités.

QUATRIEME DECISION

L'associé confère tous pouvoirs à Madame G. van Estrik, domiciliée à Vossenlaan 6, 3735 KN Bosch en Duin, Pays-Bas ou au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités de dépôt, d'enregistrement, de publicité ou autres.

Questions diverses :

Etant donné qu'il n'y a pas d'autre question et que l'agenda du jour est épuisé, le président clôture la séance à 18h30.

Pour Holderfin B.V.
(Associé Unique)

Le Secrétaire

2

Robin van Voorst

Gea van Estrik

Robin van Voorst

Pour Holderfin B.V.
(Président)



Laurent Jacques
(représentant permanent)